



SNUDI-FO

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON
tel: 06 51 22 50 86 ou 04 72 34 56 09 fax: 04 72 33 87 18
e-mail : fo.snudi69@gmail.com site : <http://69.fo-snudi.fr>

Communiqué de rentrée du SNUDI-FO du Rhône

Le CTSD et le CDEN se sont tenus respectivement lundi 5 septembre et mardi 6 septembre. Ces instances ont procédé à 31 créations de classes, 6 fermetures de classes, 1 annulation de création de classe, 11 annulations de fermetures de classes

Le SNUDI-FO, qui revendique qu'aucune fermeture de classe ne soit effectuée à la rentrée scolaire a voté contre cette carte scolaire.

La mobilisation permet d'annuler des fermetures de classes

25 écoles avaient confié leur dossier au SNUDI-FO qui les a défendus le plus souvent avec succès. Le SNUDI-FO se félicite qu'après que l'ensemble des collègues aient déposé une déclaration d'intention de grève, deux écoles de Bron et de Rillieux-la-Pape aient vu une fermeture de classe annulée.

Après les trois CTSD et les trois CDEN, le bilan définitif de la carte scolaire dans le Rhône est de 147 ouvertures de classes et de 58 fermetures pour 2082 élèves supplémentaires.

Aucune amélioration des conditions de travail à la rentrée

Ces chiffres ne font néanmoins pas oublier que le département du Rhône reste l'un des départements où les classes sont les plus chargées en France. Il n'est pas rare de trouver par exemple des classes de 33 élèves en maternelle ! Tant que les seuils d'ouvertures et de fermetures de classe ne seront pas modifiés, aucune amélioration tangible des conditions de travail ne sera perceptible pour nos collègues !

Par ailleurs, la situation des collègues RASED a été aggravée suite au redécoupage des circonscriptions.

Le SNUDI-FO a dénoncé que dans certaines communes, et notamment à Lyon, les ouvertures et fermetures de classe soient livrées au bon vouloir de la municipalité, qui modifie les périmètres ou autorise les dérogations en fonction de ses intérêts.

Par ailleurs le SNUDI-FO déplore que les élèves d'ULIS, qui nécessitent un suivi important et une attention particulière, ne comptent toujours pas dans les effectifs, même si l'inspecteur d'académie a pris en compte la présence d'élèves d'ULIS dans certaines situations pour ouvrir des classes.

Le SNUDI-FO revendique plus que jamais que les élèves d'ULIS soient comptés dans les effectifs de toutes les écoles du département.

Consignes de sécurité dans les écoles : rien n'est réglé

Durant ces instances, le SNUDI-FO est intervenu sur les problèmes posés par les mesures

de sécurité annoncées dans les écoles par le gouvernement. Il a réaffirmé que les enseignants, directeurs ou adjoints, n'ont pas de compétences en matière de sécurité et que ce n'est pas à eux, et encore moins à la « communauté éducative », de faire le travail de la police.

Le SNUDI-FO a indiqué que les enseignants, directeurs et adjoints, n'avaient pas à contrôler visuellement l'intérieur des sacs des parents d'élèves, n'avaient pas à faire la police sur la voie publique, n'avaient pas à organiser avec les parents d'élèves des dispositifs de sécurité.

Les autorités académiques n'ont pas semblé prendre la mesure du problème, l'inspecteur d'académie indiquant que « *tout le monde était concerné par la sécurité* » et que « *la sécurité faisait partie des prérogatives des enseignants* »

Le SNUDI-FO invite les écoles à lui faire remonter les problèmes liés à la sécurité afin que nous interpellions l'inspecteur d'académie sur toutes les situations concrètes. Le SNUDI-FO rappelle que la fédération FO de l'enseignement a demandé la tenue immédiate d'un CHSCT ministériel sur ces questions.

Tous à la manifestation jeudi 15 septembre à Lyon pour l'abrogation de la loi travail !

En cette rentrée scolaire, la défense des revendications est donc plus que jamais à l'ordre du jour !

Le SNUDI-FO apporte ainsi son soutien aux enseignants du second degré qui seront en grève le 8 septembre et qui manifesteront à Lyon (14h place Guichard) pour l'abrogation de la réforme du collège et la création des postes nécessaires, à l'appel des organisations syndicales SNFOLC, SNETAA-FO, FO enseignement privé, SNES-FSU, SNEP-FSU, CGT Educ'action, CGT enseignement privé, SUD Education, SUD enseignement privé.

Le SNUDI-FO rappelle que les organisations FO, CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL appellent à une journée de mobilisation interprofessionnelle jeudi 15 septembre pour l'abrogation de la loi travail.

Il appelle les enseignants à participer nombreux à la manifestation à Lyon : départ à 11h de la Manufacture des Tabacs en direction de la place Bellecour